



Aide pour remplissage indemnisation formulaire Prud'hommes

Par MrChiffre

Bonsoir,

je prépare mon dossier prud'hommal suite à un licenciement pour faute grave injustifié et j'ai un peu de mal avec le remplissage des indemnités.

Le licenciement a été prononcé pour faute grave, je n'ai donc eu ni indemnités, ni préavis.

J'ai été mis à pied pendant 1 semaine avant ce licenciement.

J'ai eu un rdv avec un avocat et j'ai eu du mal à comprendre les indemnisations que je suis en droit de demander et pas facile de le joindre sans prendre un rdv à 200?.

Je gagnais 2000? bruts par mois avec 5 ans et 2 mois d'ancienneté

Est-ce que je peux demander :

- indemnité de licenciement légale
- + indemnités de préavis (2 mois)
- + indemnité de dommages et intérêts (entre 1,5 mois et 6 mois)
- + salaire de la mise à pied ?

ou est-ce qu'il y a des indemnités parmi celles-ci qui font doublon ?

Merci de votre aide